



BNP PARIBAS



BCEF Opérations

CSEE GPAC - FLASH INFOS spécial Bretagne...

Mai 2022

#FLASH INFOS SPÉCIAL PROJET C2 - Filière Titres...

DES ÉCLAIRCIES ET POURTANT LE CIEL S'ASSOMBRIT SUR DINAN

■ EN PRÉAMBULE :

Il est important de rappeler que la **CFDT** ne partage absolument pas les choix politiques et économiques faits par l'Entreprise d'externaliser les activités de Back Office quelles qu'elles soient. Le projet C2 consiste à confier à la concurrence l'activité Titres gérée depuis des décennies par le site historique de Dinan.

La compétence et la technicité étaient reconnues par les clients.

C'était d'ailleurs la filière la mieux notée par le réseau commercial (le plafond de verre des 4 sur 5 était d'ailleurs dépassé depuis quelques années).

La notion de toujours plus de profit a été privilégiée au détriment de l'emploi et des compétences.

DES ACTIVITÉS TITRES CONSERVÉES

Certaines activités ne font pas partie du package transféré et resteront à Dinan.

Les raisons semblent d'ordre budgétaire, technique voire même stratégique.

Cela aura donc pour conséquence la création de 2 domaines spécifiques dans la nouvelle structure Middle Office.

Dinan reste donc un site dédié Titres contrairement à ce qui aurait pu être envisagé !

■ Nouvelle Organisation: 1 seule APAC et 4 Domaines

1 Directeur d'APAC + 1 Adjoint

4 DOMAINES :

➔ Domaine Appui Commercial Assurance Vie :

Assistance Réseau : téléphone, mails, chat, Assurance Vie externe.

1 RD + 15 collaborateurs dont 1 Référent et 1 animateur

2 rythmes maintenus (Lundi- Vendredi & Mardi - Samedi)

➔ Domaine Assistance PEA/VNC :

Suivi PEA et Anomalies, Valeurs non cotées, Fiscalité du Capital, Relevés.

13 collaborateurs dont 2 référents

➔ Domaine Assistance Flux :

Transferts titres, Saisie ordres et erreurs de Bourse / OPCVM, Ost / Placements, Bons de caisse / SCPI.

16 collaborateurs dont 3 référents.

➔ Domaine Contrôles, Fiscalité, Comptabilité et Réclamations :

QI, Suivi comptable, Fiscalité / IFU, Réclamations / Plis Scellés

13 collaborateurs dont 3 référents

■ Évolution de l'effectif :

PRÉVISION POUR FIN 2023 :

Seulement une soixantaine de salariés sur Dinan.

La ligne hiérarchique bien que divisée par 2 a pu s'intégrer dans ce juste équilibre entre les besoins du GPAC et les attentes des managers.

Quant aux référents, outre les départs à la retraite, 3 feront l'objet d'un accompagnement dans la mesure où leur activité disparaît.

Après 2024, le rythme des départs à la retraite revient à un rythme plus classique (5 à 6 par an).

Vos représentant(e)s :

Représentant Syndical :
Stéphane MATA-JULIEN

Représentante Syndicale Adjointe :
Audrey GALLAND

Vos élu(e)s :

Didier DARNIS
Tiphaine GUEGUEN
Laetitia GUYOT
Véronique LAGROST
Pauline LEPRINCE
Pascal LECOMTE
Patrick LOURS
Anne-Priscille MAMET
Gilles MÉNARD
Rémy MEYNARD
Alice NAOURI
Alexandre PERRET
Phonesavanh PIERRAT
Kim Loan ROUABEHIA
Sophie TRANNOY



Contact @ :

PARIS IRP CFDT CE GPAC



Un point de satisfaction pour la CFDT

Comme demandé dès le début du projet par la CFDT :

Il sera mis en place une Task Force de 12 personnes (des retraitables en 2023) pour accompagner la montée en compétences du nouveau Middle Office mais également assurer une fermeture « propre » de l'actuel Back Office (gestion des suspens)



LA CFDT NÉGOCIE POUR VOUS



Contact @ :
PARIS IRP CFDT CE GPAC

Suite... # FLASH INFOS SPECIAL PROJET C2 - Filière Titres...

Un apport d'activités comme prévu mais uniquement à Saint Grégoire :

17 salariés ont, a priori, émis le souhait d'une mobilité vers Saint Grégoire.

Est-ce uniquement un rapprochement géographique ou la volonté de faire autre chose ?

En effet, a t'on envisagé un instant que les salariés qui souhaitaient faire autre chose que les titres puissent le faire à Dinan ? Pas sûr...

Des activités de Financement pour 12 salariés et de PACP pour 5 salariés leur seront donc confiés.

Cet apport d'activités pour la partie Financement correspond à de la charge traitée aujourd'hui par des intérimaires au sein de la filière.

Une réflexion est engagée pour la création de domaines supplémentaires à Saint Grégoire.

DE NOUVEAUX ENTRETIENS RH :

Ils auront lieu au cours du second semestre 2022.

Ils permettront, entre autres, d'expliciter la future affectation de chacun.

Pour la CFDT, il doit s'agir d'un choix personnel et surtout pas d'un choix orienté.

Le cadre de vie personnel mais également professionnel sont importants dans ce choix.

En parallèle, la CFDT a évoqué le maintien ou non de Saint Grégoire dans ce bassin d'emploi Rennes-Dinan.

La réponse est toujours la même :

« Nous ne sommes pas propriétaires de nos adresses et le schéma directeur immobilier est piloté par IMEX... »

C'est donc peut être bien que oui - peut être bien que non.... comme pour de nombreux sites d'ailleurs !

En résumé :

Des propositions faites par la CFDT qui ont eu un 1^{er} écho !

S'appuyant sur l'aspect technique qui permet globalement de traiter n'importe quelle activité à partir de n'importe quel endroit, le télétravail, le coût immobilier difficilement abordable à proximité des métropoles, les problématiques de circulation, de parking, la restauration,...

La CFDT a souhaité démontrer et mettre en avant les avantages d'un site tel que celui de Dinan. Sa localisation au sein du triangle Rennes - Saint Brieuc - Saint Malo et son bien-vivre font partie également de ces atouts.

Dans le cadre du transfert d'activités de Paris vers des bassins d'emploi de province, la possibilité d'en accueillir sur Dinan doit donc être possible.

Le Président a semble t'il eu un accueil positif de cette proposition puisqu'il a précisé que la porte n'était pas fermée.

Il a reconnu par ailleurs que le site de Dinan avait des avantages.

Une délégation CFDT sera sur le site de Dinan vendredi 20 mai pour échanger avec vous !

ADHÉRER à la CFDT, c'est bénéficier de services à l'adhérent qui n'existent pas chez les autres.



UNE ASSISTANCE JURIDIQUE

Vous bénéficiez d'une défense individuelle face à l'employeur en cas de litige.

UN RÉSEAU D'AVOCATS

CONSEIL À VOTRE DISPOSITION

**ÊTRE ADHÉRENT
CFDT**



UN SERVICE TÉLÉPHONIQUE

« Réponses à la Carte »

Poser toutes vos questions liées au travail, à la vie professionnelle ou personnelle, pour vous et vos proches.

Au 09.69.39.19.39

UNE ASSURANCE

« VIE PROFESSIONNELLE »

Bénéficiez d'une prise en charge des frais liés à votre défense en cas de mise en cause par un client, un prestataire, dans l'exercice de votre métier.



J'ADHÈRE

Cfdt:

**BANQUES
ET ASSURANCES**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS